



Paris, le 11 mars 2010

Dans le but d'améliorer l'accueil de ses services, et pour une meilleure efficacité dans le traitement des requêtes du public, l'Ambassade de la République Arabe Syrienne en France vous prie de :

**BIEN VOULOIR PRENDRE CONNAISSANCE DES NOUVEAUX HORAIRES
D'OUVERTURE DE SES SERVICES CONSULAIRES (VISAS, ETAT CIVIL
ET LEGALISATION DES FACTURES)**

et vous saurait gré d'avoir l'obligeance de respecter ces horaires d'ouverture.

Ces horaires rentrent en vigueur à partir du 21 mars 2010.

Services consulaires	Jours	Horaires	Remarques
Visa	Du Lundi au jeudi	De 10h00 à 13h00	Dépôt des demandes de visas
	Le vendredi	De 10h00 A 13h00	Retrait des visas
Etat Civil	Du Lundi au jeudi	De 10h00 à 13h00	Dépôt des dossiers
	Le vendredi	De 10h00 à 13h00	Retrait des dossiers
Légalisation des factures	Du Lundi au jeudi	De 10h00 à 13h00	Dépôt des documents
	Le vendredi	De 10h00 à 13h00	Retrait des documents

L'Ambassade de la République Arabe Syrienne vous remercie et vous souhaite un excellent déroulement de vos démarches auprès de ses Services Consulaires

L'Ambassade

